



RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2009

Le jeudi 26 février 2009 s'est tenue dans la salle 307 du bâtiment de l'INSAE, la première session ordinaire de l'année de la Commission de la Formation et de l'Utilisation des Cadres Statisticiens (CFUCS) du Conseil National de la Statistique (CNS). L'objectif de la session est d'adopter les différents rapports de l'année 2008 et de valider le programme annuel d'activités du CNS pour 2009.

A l'ouverture de l'atelier, le Directeur Général de l'INSAE, Secrétaire du CNS a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux Commissaires et les féliciter pour la promptitude de leur réaction suite à la sollicitation du Secrétariat pour la communication de leurs programmes d'activités pour l'année 2009 ; il a ensuite annoncé que depuis l'année dernière le CNS a commencé par émettre des avis d'opportunité et de conformité pour la réalisation des études et enquêtes par les structures du Système Statistique National. A ce sujet, il a demandé aux commissaires de contribuer à la vulgarisation de la loi 99-014 du 12 Avril 2000. Il a enfin annoncé la disponibilité du Secrétariat du CNS à accompagner les structures sectorielles dans le sens d'un meilleur recyclage de leurs membres.

Un présidium de deux membres a été mis en place pour diriger les travaux. Il est composé de : Monsieur GARBA Oumarou du MEE/MRPM, président et de Grégoire KPEKPEDE de l'INSAE comme rapporteur.

I. Adoption du rapport de la deuxième session ordinaire de 2008 de la CFUCS

Après la présentation du rapport annuel d'activités 2008 de la Commission, quelques amendements de formes et des reformulations ont été proposés. Un débat a été instauré particulièrement au sujet de la recommandation N°4 du rapport qui a été reformulée comme suit :

"Faire former annuellement par le Secrétariat du CNS à la pratique de gestion d'un service statistique tout nouvel agent affecté dans un service statistique."

Sous réserve de la prise en compte des amendements proposés le rapport a été adopté.

II. Actualisation du rapport annuel des activités du CNS pour l'année 2008

A la suite de la présentation de ce rapport par un représentant de la DCSFR, il a été permis aux commissaires de compléter les informations relatives à leurs structures. Les commissaires ont proposé ensuite d'améliorer la présentation du rapport en insérant une colonne "observations" pour expliquer les raisons de la non exécution de certaines activités.

Sous réserve de la prise en compte de ces amendements le rapport d'activité du CNS pour l'année 2008 a été adopté.

III. Adoption du programme annuel d'activités pour 2009

Après l'exposé du programme annuel d'activités du CNS pour l'année 2009 articulé en dix (10) points, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui tournent autour de :

- La stratégie de vulgarisation de la de la loi 99-014 du 12 Avril 2000 au sein des départements ministériels sectoriels ;
- La non prise en compte de certaines activités programmées par le MDN.
- Les précisions par rapport aux tâches programmées par le Ministère de a Famille et de la Solidarité Nationale.

Des approches de solutions ont été proposées aux différents points soulevés notamment sur la demande de visas des enquêtes et études programmées pour l'année 2009 et sur la mise sous plaquette de la loi 99-014 du 12 Avril 2000.

Sous réserve de la prise en compte de ces amendements le programme annuel d'activités du CNS pour 2009 a été adopté.

IV. Examen du plan de formation et de recyclage des membres du Système Statistique National pour s'assurer de la prise en compte des amendements et observations formulés lors de la dernière session

Le plan de formation a été exposé par un représentant de la Direction de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche. Après lecture du document, des contributions et des observations surtout de forme ont été apportées pour améliorer la présentation du document.

Ce plan a été adopté sous réserve de la prise en compte des propositions et amendements formulés.

V. Discussions sur les conditions de la prise en charge des formations et recyclages des membres du Système Statistique National

La DCSFR a exposé les problèmes et les contraintes liés aux conditions de participations aux différentes formations et recyclages programmés. Les différents coûts qui seront pris charge par les structures sectorielles concernent le déplacement et les pauses cafés. Les Commissaires ont fait observer que la plupart des sectorielles ont déjà élaborés leur PTA pour l'année 2009 et que la prise en charge de ces coûts pourrait poser des problèmes.

Par ailleurs il est retenu que ces formations soient exécutées avant le dernier trimestre de l'année afin d'éviter les perturbations observées l'année dernière.

En dehors du plan de formation présenté, la DCSFR a communiqué qu'il est possible que le Secrétariat du CNS appuie une DDP sur sa demande pour dispenser des formations spécifiques.

VI. Propositions de stratégie de vulgarisation de la loi 99-014 du 12 Avril 2000

Le projet de réalisation de plaquette pour la loi a été très apprécié par les commissaires qui ont proposé de compléter cette réalisation de plaquette par la fabrication d'affiches publicitaires et l'insertion d'annonce dans la presse.

Il a été en plus retenu l'organisation de séances de vulgarisation au niveau de chaque structure sectorielle par les DPP.

VII. Recommandations

Au cours de la session, les principales recommandations suivantes ont été formulées :

1. Compléter le chronogramme de formation du CNS par un module sur la pratique de la gestion d'un service statistique à l'intention de tout agent nouvellement affecté.
2. Envoyer à l'avance les différents rapports aux commissaires à leurs adresses électroniques, si possible.
3. Organiser au niveau des DDP des séances de vulgarisation de la loi 99-014 du 12 Avril 2000 avec l'appui technique du Secrétariat du CNS.

Fait à Cotonou, le 26 février 2009

Les Commissaires

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom et Prénoms	Structure d'origine
01	ABODE Jean-Marie	INSAE
02	ADJE Rosalie	INSAE
03	AGBEGNIGAN Cyrus	DPP/MFSN
04	ALLAGBE Stanislas	MCRI
05	DJOSSA P. Laurent	MDCTTTATP/DPP
06	GARBA Oumarou	MRPM/MEE (Président de séance)
07	GBADAMASSI Bachirou	FENONG
08	GOGAN Gillis	INSAE
09	HINSON Ramanou	MDN
10	HOUNKONNOU Marcel	DPP/MFTP
11	KPEKPEDE Grégoire	INSAE (Rapporteur de séance)
12	MAMA SANNI Raouf	DPP/MCPME PSP
13	MARTIN Gibril	INSAE
14	MENSAH Victorine	DCSFR
15	ODOULAMI Dorothée	MDN
16	SOHOUNHLOUE Doéna	INSAE
17	TCHIAKPE Urbain	DPP/MDCEMTMIP-PR
18	TEKA Cécile	INSAE
19	VODOUNOU Cosme	DG/INSAE
20	ZINSOU Jacques	DGAE/MEF